

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal de la Commune de Rittershoffen séance du 17 mai 2021 à 20H00 en la Mairie de Rittershoffen

Présents : Weigel Jean Bernard *Maire*, Hoffmann Thierry et Rohrbacher Patrick *Adjoints*.
Mmes. Diho Catherine, Printems Florine, Sattler Annick, Schmidt Christine.
Mrs. Andler Mathieu, Durst Jean-Jacques, Fischer Damien, Kern Marc, Klein Sébastien, Stoehr Cédric, Vonau Fabrice, Wohlhuter Olivier.

Secrétaire : Hoffmann Thierry

Le compte-rendu comporte 2 pages
La réunion démarre à 20H00 et se termine à 22h30.

Ordre du jour

Rajout du point 9 à l'ordre du jour avec l'accord des membres du conseil municipal.

1. Validation du compte-rendu de la séance du 12 Avril 2021 :

Après lecture faite par Patrick, validation à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal.

2. Motion portant sur la création d'un groupement hospitalier de territoire (GHT) Nord Alsace :

Le Bureau du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) a, lors de sa séance du 8 avril 2021 été appelé à voter une motion portant sur la création d'un Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) Nord Alsace. Cette motion est soumise au vote des communes de l'Alsace du Nord.

VOTE à l'unanimité.

3. Convention d'honoraires pour la réalisation d'un plan du bâtiment de l'école maternelle :

Pour se mettre en conformité et pour la réalisation de futurs travaux dans de bonnes conditions, le CM décide de faire réaliser le plan du bâtiment en retenant l'offre de l'architecte Marc Klipfel pour un montant de 2 400€ TTC.

VOTE à l'unanimité.

4. Remise en état de l'alarme de la salle des fêtes (SSI) :

Suites aux problèmes rencontrés sous le toit de l'ancienne salle qui empêchent le bon fonctionnement du système dans la partie dite « plenum », une solution technique a été retenue pour la somme de 13 554,86€ TTC, les travaux seront réalisés par la sté K3E.

VOTE à l'unanimité.

5. Contrat d'entretien SSI :

Montant du contrat 840€ TTC, déplacement en urgence 240€ en semaine et 360€ le week-end, prestataire K3E.

VOTE à l'unanimité.

6. Choix du prestataire : nettoyage hottes, aération, VMC... de la salle des fêtes et de l'école élémentaire :

Société retenue : VEMS pour une moyenne de 1 732,40€ TTC/an (nettoyages annuels et 1 grand nettoyage tous les 5 ans). Offres concurrentes : Hygien'3D 3 170,26€ et FHV 3 243,60€ TTC/an.

VOTE à l'unanimité

7. Panneaux photovoltaïques sur l'église catholique et l'école élémentaire + annexes

Point reporté car l'offre de la Sté Laeuffer Loïc n'est pas encore parvenue en Mairie.

8. Lotissement "Belle-Vue" régularisation de situations suite au comblement du fossé :

A ce jour 2 parcelles ont été acquises.

Le Maire a été visiter les riverains et potentiels acheteurs des parcelles, pour leur soumettre le contrat de vente ainsi que la convention d'occupation de la partie arrière, (convention valable uniquement en cas d'achat du terrain) sous laquelle sont posées les buses et appartenant à la commune.

Le tarif de 2 500€ l'are va être maintenu pour l'année 2021, frais de notaire à la charge de la commune.

A compter de 2022, les frais de notaire seront à la charge des acquéreurs.

VOTE : 12 voix pour et 3 abstentions.

9. Achat nouvelle tondeuse :

Suite à l'incendie de la tondeuse Etésia, le conseil municipal décide de porter son choix sur une tondeuse du même modèle, ce qui va permettre de réutiliser la brosse et le bac de ramassage achetés récemment. La Sté «JKL Products» de Herrlisheim est retenue pour livrer une tondeuse ETESIA H 124 DX d'exposition pour 28 500€ TTC.

VOTE : 14 voix pour et 1 abstention.

10. Divers:

- Avancées lotissement "Belle-Vue" : à ce jour, 6 candidatures pour une parcelle ; des fouilles archéologiques seront engagées.
- Panneau espace sans tabac à apposer au city stade ou à l'aire de jeux : le conseil municipal décide que l'emplacement le plus judicieux est celui de l'aire de jeux. Pour mémoire, le city stade, l'aire de jeux et les courts de tennis sont 3 espaces sans tabac, voir règlement affiché sur place.
- Le tennis club de Hoffen souhaite utiliser les courts de tennis, le conseil municipal valide la demande.
- Elections départementales et régionales : les membres du bureau de vote prioritaires sont pour la vaccination, le planning des permanences reste à finaliser.
Deux isolements pour personnes à mobilité réduite seront achetés. La salle sera divisée en 2 parties et le cheminement se fera dans le respect des mesures sanitaires.
- 13 Juillet sans ballons, débat reporté.
- Embellissement du village : appel aux bonnes volontés et personnes créatives, souhaitant s'investir pour égayer les rues de notre village.
- La commune est confrontée à la présence de nuisibles (renards, rats, fourmis,...) dans le village y compris dans le lotissement "Belle-vue".
- A l'avenir les cérémonies se dérouleront ainsi : le 8 mai en soirée à l'église catholique et le 11 novembre en fin de matinée à l'église protestante.

Information : 1 personne est à la recherche d'un local commercial de deux pièces et de plein pied.